



GRAND CONSEIL

Interpellation - 23_INT_61 - Yvan Pahud et consorts - L'attaque du loup sur l'homme en terre vaudoise n'est-elle plus qu'une question de temps ?

Texte déposé :

Interpellation :

L'attaque du loup sur l'homme en terre vaudoise n'est-elle plus qu'une question de temps ?

Vendredi passé 31 mars, une jeune femme accompagnée de son chien a été menacée par une meute de loup à 200 m. du village de Marchissy. Le témoignage relaté dans le quotidien « La Côte » est édifiant.

Le 20 mars dernier, c'était l'attaque du loup directement dans une bergerie de la région de la Côte qui marquait les esprits.

Selon le chef de la section chasse, pêche et espèces, à la Direction Générale de l'Environnement, l'attaque dans une bergerie marquait une nouvelle étape.

Il affirmait également que « Bien qu'elle puisse être impressionnante, ce type de rencontre ne présente guère de risques pour les personnes. Dans la majorité des cas, le loup adopte une attitude craintive face à l'homme. »

Or, selon les déclarations de la jeune femme dans le quotidien « La Côte », le loup n'a pas présenté une attitude craintive, mais au contraire un comportement agressif à l'encontre de la jeune femme et son chien.

Depuis plusieurs années les services cantonaux et fédéraux nous répètent que le loup n'est pas dangereux, ni pour les troupeaux et ni pour l'homme. Or, force est de constater qu'après nous avoir

dit que le loup ne s'attaquerait pas aux troupeaux, cela a été le cas ; qu'il ne s'attaquerait pas aux bovidés, cela a été le cas ; qu'il ne s'approcherait pas des habitations, cela a été le cas ; qu'il n'attaquerait pas les troupeaux jusque dans les fermes, cela a été le cas et finalement qu'il ne serait pas menaçant pour la population, c'est aujourd'hui le cas. Les actions menées jusqu'à présent sont visiblement inefficaces et ne répondent pas à l'urgence qu'impose la situation et nous pouvons nous demander si les autorités en sont vraiment conscientes.

Sans mesures immédiates et de grande ampleur, les attaques du loup sur les troupeaux vont augmenter, mais la prochaine étape pourrait être l'attaque du loup sur une femme, un homme ou pire encore un enfant.

Sachant que nous dénonçons depuis plusieurs années la problématique du loup et sa dangerosité pour les animaux de rentes et maintenant également pour la population, mais que visiblement les autorités cantonales ne prennent pas de réelles mesures afin d'assurer la protection de la population, des éleveurs et des troupeaux, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat et le Parlement pourraient-ils être tenus pour responsables de négligence en cas d'attaque sur l'homme ?
- Quelles mesures vont être prises pour éviter un tel accident ?
- A qui incombe la responsabilité et le paiement des éventuels frais médicaux au cas où un citoyen ou un éleveur serait blessé lors d'une attaque de loup alors qu'il tente de se protéger ou protéger son ou ses animaux ?
- A qui incombe la responsabilité et le paiement des éventuels dommages et intérêts au cas où un humain viendrait à décéder lors d'une attaque de loup alors qu'il tente de se protéger ?

L'Auberson, le 03.04.2023

Yvan Pahud

Député

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Alette Rey-Marion (UDC)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Cédric Weissert (UDC)
4. Denis Dumartheray (UDC)
5. Fabrice Tanner (UDC)
6. Georges Zünd (PLR)
7. Gérard Mojon (PLR)
8. Jacques-André Haury (V'L)
9. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
10. Jean-François Thuillard (UDC)
11. Jean-Marc Udriot (PLR)
12. Jerome De Benedictis (V'L)
13. John Desmeules (PLR)
14. Laurence Bassin (PLR)
15. Mathieu Balsiger (PLR)
16. Nicola Di Giulio (UDC)
17. Nicolas Bolay (UDC)
18. Nicolas Glauser (UDC)
19. Philippe Liniger (UDC)
20. Pierre-Alain Favrod (UDC)
21. Stéphane Jordan (UDC)
22. Sylvain Freymond (UDC)
23. Thierry Schneiter (PLR)
24. Yann Glayre (UDC)